RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00291
Numéro SIREN : 751 372 350
Nom ou dénomination : CROC TOUT

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt 15901

CROC-TOUT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 24, avenue Serge Dassault
91100 CORBEIL-ESSONNES
751 372 350 RCE EVRY

Comptes annuels

Et Annexes

De l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Instructions pour signature :

Claude F QUATTRUCCI / Mention manuscrite « Certifié conforme » et signature

certifié conforme



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 555	24 217	338	1 010
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	376 603	299 008	77 595	90 312
Autres immobilisations corporelles	2 861 862	2 149 942	711 920	969 540
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				13 199
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*3 263 019*	*2 473 167*	*789 852*	*1 074 061*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 274		5 274	5 414
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	607 851		607 851	570 205
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	181 904	321	181 583	22 090
Autres créances	232 383		232 383	264 295
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	107 848		107 848	138 645
Charges constatées d'avance (3)	10 911		10 911	9 555
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*1 146 171*	*321*	*1 145 850*	*1 010 204*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 409 190**	**2 473 488**	**1 935 702**	**2 084 264**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				103 200

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-695 702	-1 145 955
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	*-99 003*	*450 253*
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*-784 705*	*-685 702*
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	15 000	21 803
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	*15 000*	*21 803*
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	144 782	100 604
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 013 852	952 552
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 255 054	1 465 925
Dettes fiscales et sociales	195 664	227 122
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 337	
Autres dettes	85 719	1 962
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	*2 705 408*	*2 748 164*
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 935 702**	**2 084 264**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 099 398	952 552
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 606 009	1 795 612
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	144 782	100 604
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 092 199		11 092 199	13 425 349
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	148 997		148 997	89 083
Chiffre d'affaires net	11 241 195		11 241 195	13 514 432
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 953	1 022
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			37 703	49 156
Autres produits			1 912	3 091
Total produits d'exploitation (I)			11 286 763	13 567 702
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			8 202 783	9 801 913
Variations de stock			-37 646	30 579
Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 436	43 767
Variations de stock			140	2 188
Autres achats et charges externes (a)			1 326 700	1 301 714
Impôts, taxes et versements assimilés			99 640	123 262
Salaires et traitements			1 079 166	1 119 526
Charges sociales			363 511	362 251
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			310 307	308 892
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			321	240
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			15 000	21 803
Autres charges			5 141	8 198
Total charges d'exploitation (II)			11 396 498	13 124 332
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**-109 735**	**443 369**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 000	1 200
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			745	523
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 745	1 723
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 372	15 192
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 372	15 192
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**-10 627**	**-13 469**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**-120 362**	**429 901**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 833	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 833	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**-4 833**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-26 192	-20 352
Total des produits (I+III+V+VII)	11 288 508	13 569 425
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 387 511	13 119 172
BENEFICE OU PERTE	**-99 003**	**450 253**
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier	77 609	70 643
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 000	1 200
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	11 300	14 700

ETATS FINANCIERS 2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CROC TOUT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 935 702 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 99 003 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.
Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.
Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci–dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Conséquences de l'événement Covid–19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid–19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 555			24 555
Immobilisations incorporelles	24 555			24 555
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	360 693	15 910		376 603
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 662 167	14 464		2 676 631
– Matériel de transport	12 500			12 500
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 807	8 924		172 731
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	13 199		13 199	
Immobilisations corporelles	3 212 366	39 298	13 199	3 238 465
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**3 236 920**	**39 298**	**13 199**	**3 263 019**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 298		39 298
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**39 298**		**39 298**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		13 199		13 199
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**13 199**		**13 199**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 545	672		24 217
Immobilisations incorporelles	23 545	672		24 217
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	270 381	28 627		299 008
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 739 478	262 807		2 002 285
– Matériel de transport	6 754	3 125		9 879
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	122 702	15 076		137 779
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 139 315	309 635		2 448 950
ACTIF IMMOBILISE	**2 162 860**	**310 307**		**2 473 167**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 425 198 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	181 904	181 904	
Autres	232 383	232 383	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 911	10 911	
Total	**425 198**	**425 198**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Créances clients	321
TOTAL	**321**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 803	15 000	21 803		15 000
Total	**21 803**	**15 000**	**21 803**		**15 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		15 000	21 803		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 705 408 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	144 782	144 782		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 255 054	1 255 054		
Dettes fiscales et sociales	195 664	195 664		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 337	10 337		
Autres dettes (**)	1 099 571	173	1 099 398	
Produits constatés d'avance				
Total	**2 705 408**	**1 606 009**	**1 099 398**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 013 852			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	88 162
INTERETS COURUS A PAYER	2 128
CONGES A PAYER	74 019
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	24 049
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 988
FORMATION CONTINUE A PAYER	2 469
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 011
ORGANIC TASCOM A PAYER	28 516
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	224
Total	**224 566**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	10 911		
Total	**10 911**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 350 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 38 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	32	
Ouvriers		
Total	**38**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CAUTION SOLIDAIRE DE LA SOCIETE ALPHAPRIM	156 000
Avals et cautions	156 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	152 153
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**308 153**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit–Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			51 162	260 695	311 857
Cumul exercices antérieurs			4 140	91 552	95 692
Dotations de l'exercice			10 632	69 127	79 759
Amortissements			14 772	160 679	175 451
Cumul exercices antérieurs			7 053	89 856	96 910
Exercice			13 754	64 148	77 902
Redevances payées			20 807	154 004	174 811
A un an au plus			14 966	64 148	79 113
A plus d'un an et cinq ans au plus			16 819	53 712	70 530
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			31 784	117 859	149 644
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			512	1 998	2 510
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			512	1 998	2 510
Montant pris en charge dans l'exercice			13 461	64 148	77 609

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 53 794 euros
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003–R.01 du 1er avril 2003.

CROC TOUT
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 24, avenue Serge Dassault
91100 CORBEIL ESSONNES
751 372 350 RCS EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -99 003,06 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-99 003,06 euros
Report à nouveau antérieur :	-695 702 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -794 705 euros	-99 003,06 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Claude Franck QUATTRUCCI

certifié conforme

CROC TOUT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 24, avenue Serge Dassault
91100 CORBEIL ESSONNES
751 372 350 RCS EVRY

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société se caractérise par :

- une diminution importante du chiffre d'affaires (-16,82%),
- une diminution corrélative des achats et variations de stocks (-17,02%).

Il en résulte des résultats d'exploitation et net comptables négatifs alors qu'ils étaient positifs lors de l'exercice précédent.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 n'a pas eu les mêmes conséquences bénéfiques que lors de l'exercice précédent, à savoir une augmentation substantielle du chiffre d'affaires.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture du dernier exercice, il est à noter une réduction importante de la consommation alimentaire de la clientèle liée tant à l'époque post Covid-19 qu'à l'augmentation générale des produits alimentaires entrainant des changements de comportement dans la consommation alimentaire de la clientèle.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de lutter contre les défections des clients par une pratique plus attractive de la politique des prix et d'éviter par ailleurs tout gaspillage augmentant substantiellement les charges de la société.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2021 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	*0 jour (indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées *(préciser : HT ou TTC)*		13 383	54 839	137 335	123 272	328 830		1 363	1 611	1 449	170 144	174 568
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice *(préciser : HT ou TTC)*		0,163 %	0,669%	1,675 %	1,503%%	4,011%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice *(préciser : HT ou TTC)*								0,012%	0,0014%	0,012%	1,513%	1,552%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												

Nombre des factures exclues		
Montant total des factures exclues *(préciser : HT ou TTC)*		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*	☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11 241 195 euros contre 13 514 432 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -16,82%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 45 568 euros contre 53 270 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,46%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 8 196 713 euros contre 9 878 447 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,02%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 326 700 euros contre 1 301 714 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,92%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 99 640 euros contre 123 262 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,16%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 079 166 euros contre 1 119 526 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -3,61%.

Le montant des charges sociales s'élève à 363 511 euros contre 362 251 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,35%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 325 628 euros contre 330 935 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,60%.

Le montant des autres charges s'élève à 5 141 euros contre 8 198 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37,29%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 11 396 498 euros contre 13 124 332 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,17%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -109 735 euros contre 443 369 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -124,75%.

Compte tenu d'un résultat financier de -10 627 euros (-13 469 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -120 362 euros contre 429 901 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -128,00%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -4 833 euros, alors qu'il était nul lors de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à -26 192 euros contre -20 352 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -28,69%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par une perte de -99 003,06 euros contre un bénéfice de 450 252,86 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -121,99%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 935 702 euros contre 2 084 264 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,13%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -99 003,06 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-99 003,06 euros
Report à nouveau antérieur :	-695 702 euros
Au compte "report à nouveau"	-99 003,06 euros
S'élevant ainsi à	-794 705 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -784 705 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Nous vous rappelons que la collectivité des associés, consultée en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, du fait des pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, a décidé, suivant décision extraordinaire prise en date du 20 octobre 2014, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Nous vous demandons de prendre acte qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 31 décembre 2021, soumis à votre approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

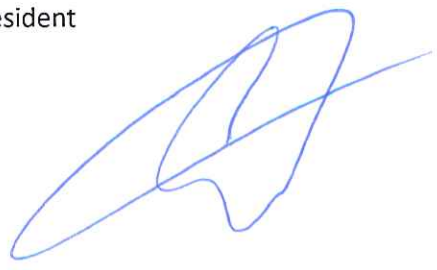
Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Corbeil-Essonnes
Le 20 mai 2022

Claude Franck QUATTRUCCI
Président



CROC TOUT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CROC TOUT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 mai 2022.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes

Bernard BLIAH
Mandataire social